

"Enceindre la ville", le devenir des cités antiques au cours de l'Antiquité tardive (IIIe-VIe siècles) dans le sud-est de la Gaule

Yann BONFAND

L'étude de l'évolution des villes du IIIe au VIe siècle en Provence et en Rhône-Alpes, m'a permis de prendre la mesure de l'état de connaissances ainsi que de l'état de la recherche en elle-même dans le sud-est de la Gaule. De nombreux travaux, articles et ouvrages, essentiels à notre connaissance de l'Antiquité tardive notamment grâce à des découvertes récentes, demeurent isolés des contextes territoriaux et géopolitiques. De façon immuable, le même constat d'absence d'étude à l'échelle des territoires de cités constitue un frein à la réflexion ainsi qu'à l'insertion des problématiques des chercheurs dans des questionnements plus larges voire un frein à la simple compréhension des phénomènes observés : ces derniers étant pensés à partir des mêmes paradigmes historiographiques. La question des enceintes urbaines permet d'approcher d'encore plus près de ces dynamiques territoriales. En effet, face à la vision d'un déclin généralisé de la civilisation romaine, remparts et fortifications apparaissent comme la matérialisation d'un processus politique de restructuration des cités antiques. Plusieurs objectifs sont visés avec ce projet : de prime abord, la volonté d'introduire plus concrètement une réflexion globale sur l'Antiquité tardive au sein de la région Rhône-Alpes. Sans nier le travail qui est effectué par des universitaires et professionnels de l'archéologie, rares sont les entreprises globales de mise en correspondance des données. Encore qu'il faille parfois effectuer un important travail de réécriture de l'Antiquité tardive sur laquelle pèse le lourd poids de l'historiographie. L'Antiquité tardive se pensait par opposition à la grandeur et au rayonnement de l'Empire romain tel qu'imaginé à son apogée. L'archéologie, science auxiliaire de l'histoire dans un premier temps, ne pouvait qu'accréditer les thèses historiques par la mise au jour des traces et vestiges recherchés. De la même façon, la présence d'enceintes autour des villes ainsi que la réduction de l'espace urbanisé ne pouvait qu'abonder dans le sens de ce même discours historique de la décadence. Le vocabulaire utilisé pour parler de ces enceintes ainsi que les premières descriptions qui ont été faites, bien souvent, en ont donné une image altérée qui infléchissent les interprétations. Cependant, de nécessaires distinctions géographiques et chronologiques sont à effectuer dans l'analyse des fortifications urbaines de l'Antiquité tardive. Enfin et surtout, c'est le passage d'un système à un autre, de l'Antiquité au Moyen Âge, dont il est question. En effet, l'Antiquité tardive hérite d'un territoire structuré et se tourne vers une réorganisation territoriale qui verra se substituer des personnalités locales de plus en plus influentes (comte, évêque), au collectif qui administrait auparavant les villes de cités. Il paraît indéniable que les territoires se restructurent en raison des

divergences d'influence des pôles attractifs. Dans ce processus, les villes prennent une identité particulière, certainement matérialisée par l'édification de muraille. Les territoires concernés dans le cadre de cette étude sont parmi les mieux connus de la Gaule du fait des travaux qui y ont été menés et de ceux en cours et ils constituent à ce titre autant d'éléments facilitant l'étude des continuités entre l'Antiquité et l'Antiquité tardive. Plus particulièrement, les cités qui composent le territoire Allobroges seront au centre de ce travail.